



Centre Communal d'Action Sociale  
• Ville de Niort •

Budget  
primitif

Budget principal

2023

## Les constats



- Maintien de la subvention de fonctionnement VDN(62% ressources BP)
- Progression de la masse salariale (81% des dépenses réelles de fonctionnement)
- Contexte national inflationniste
- Accentuation de l'effet ciseaux recettes/dépenses réelles

## Les projets impactant 2023



- Répercussion du contexte inflationniste sur les postes de dépenses
- Nouvelles évolutions réglementaires et statutaires impactant à la hausse la masse salariale
- Projets d'investissements  
2<sup>ème</sup> phase sécurisation du jardin de la crèche Angélique  
Étude thermique bâtiment CCAS  
Etude extension restauration pôle enfance

## Les enjeux



- Enjeu activité : retrouver le niveau d'activité de 2019 pour le secteur Petite enfance
- Enjeu RH : contenir notre masse salariale en activant tous les leviers RH à disposition
- Conforter nos ressources pour répondre aux politiques d'action sociale
- Dégager des marges de manœuvre en fonctionnement et mobiliser des recettes d'investissement

## BUDGET PRIMITIF 2023

## BUDGET PRINCIPAL

## SECTION FONCTIONNEMENT

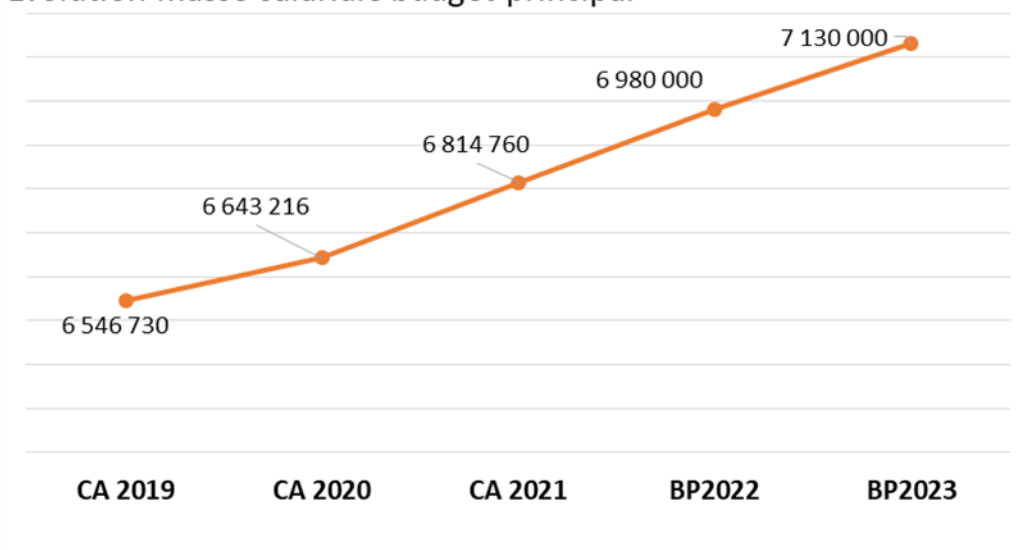
DEPENSES	BP 2022	BP 2023	%	RECETTES	BP 2022	BP 2023	%
011- Charges à caractère général	875 400	996 995	13,89%	013- Atténuation de charges	20 000	19 400	-3,00%
012- Charges personnels	6 980 000	7 130 000	2,15%	70- Produits des services et ventes	564 000	523 500	-7,18%
022- Dépenses imprévues	5 000	0	-100,00%	74- Subventions	7 944 000	8 334 300	4,91%
65- Autres charges	503 800	587 198	16,55%	75- Autres produits de gestion courante	3 500	3 500	0,00%
66- Charges financières	24 000	30 130	25,54%	77-Produits exceptionnels	2 000	2 000	0,00%
67-Charges exceptionnelles	10 000	4 000	-60,00%				
68- Dotation aux provisions	0	5 077					
<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>8 398 200</b>	<b>8 753 400</b>	<b>4,23%</b>	<b>Total Recettes réelles</b>	<b>8 533 500</b>	<b>8 882 700</b>	<b>4,09%</b>
023- Virement à la section d'investissement	85 800	141 300	64,69%	042- Opérations d'ordre transfert entre sections	60 500	125 300	107,11%
042- Opérations d'ordre transfert entre sections	110 000	113 300	3,00%				
<b>TOTAL</b>	<b>8 594 000</b>	<b>9 008 000</b>	<b>4,82%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 594 000</b>	<b>9 008 000</b>	<b>4,82%</b>

## SECTION INVESTISSEMENT

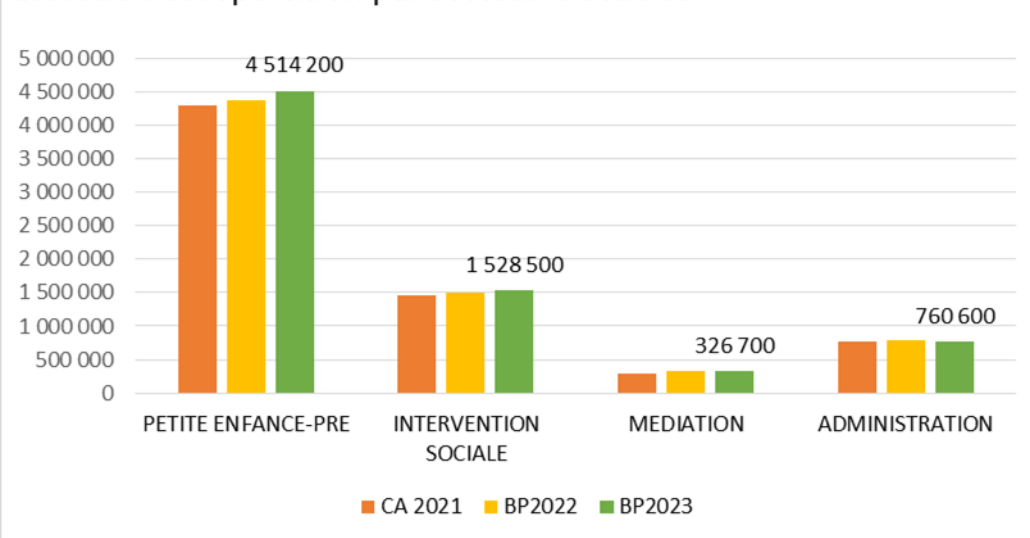
DEPENSES	BP 2022	BP 2023	%	RECETTES	BP 2022	BP 2023	%
16- Emprunt (capital)	135 300	129 300	-4,43%	024- Produits cessions d'immobilisations	0	300 000	
20- Immobilisation non corporelles	40 000	55 500	38,75%	10- Dotations et autres	150 000	25 000	-83,33%
21- Immobilisations corporelles	209 200	262 900	25,67%	13- Subventions	125 200	29 400	-76,52%
23- Immobilisations en cours	20 000	30 000	50,00%	16- Emprunts	0	0	
27-Autres immobilisations financières	15 000	15 000	0,00%	27- Autres immo. financières	9 000	9 000	0,00%
<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>419 500</b>	<b>492 700</b>	<b>17,45%</b>	<b>Total Recettes réelles</b>	<b>284 200</b>	<b>363 400</b>	<b>27,87%</b>
040-Opération d'ordre	60 500	125 300	107,11%	023- Virement à la section d'investissement	85 800	141 300	64,69%
				040-Opérations d'ordre (amortissements)	110 000	113 300	3,00%
<b>TOTAL</b>	<b>480 000</b>	<b>618 000</b>	<b>28,75%</b>		<b>480 000</b>	<b>618 000</b>	<b>28,75%</b>

La masse salariale augmente de **2,15%** par rapport au BP 2022

Evolution masse salariale budget principal



Evolution et répartition par secteur d'activité



**Les impacts réglementaires 2023:**

Les hausses amorcées sur 2022 (SMIC et dégel du point d'indice) impactent l'exercice 2023

**Par secteurs d'activité :**

Secteur petite enfance : 63,3% de la masse salariale qui augmente de 3,39%

Secteur intervention sociale : 21,43% de la masse avec une hausse de 1,69%, Les impacts sont amoindris dans la projection par 2 départs en retraite et 2 départs en mobilité

Secteur médiation : 0,34% de la masse salariale avec une évolution de 1,60%

Secteur Direction/administration : -3,64 % de la masse salariale  
Au budget 2022, un poste de médecin du travail était prévu à hauteur de 30 000€

Une enveloppe de remplacement de 300 000€ est budgétisée pour faire face aux absences, particulièrement dans le secteur petite enfance.

Dépenses impactant le 012 (hors paye) :

- Cotisation FNCT (5 000€)
- Assurance du personnel (19 000€) : + 25%
- Prestations AIN :1 000€

Mesures impactant le 012 (paye) :

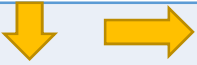

- Participation de l'employeur maintien de salaire ( 23 000€ - 124 agents) et mutuelle santé (29 000€- 82 agents)
- Remboursement frais de transport (1 400€)
- Garantie individuelle du pouvoir d'achat (8 000€)
- Enveloppe avancement grade/promotions internes (4 600€)

Il est à noter que pour l'instant l'attribution du CTI à la filière socio éducative n'est pas comptabilisée dans le projet de budget

### Diversifier et consolider les partenariats pour maintenir une qualité de service pour les niortais les plus précaires

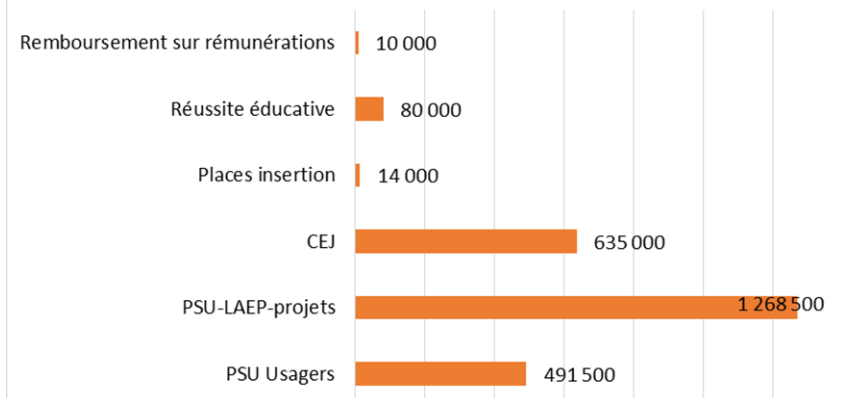
	L'accompagnement social et l'hébergement temporaire (6 logements)	La veille sociale, la médiation sociale et la lutte contre l'isolement	La petite Enfance et la Réussite Educative
<b>Le Fonds social européen</b>	FSE – accompagnement socioprofessionnel des gens du voyage 100 000 €		
<b>L'Etat déconcentré</b>	DDETSPP – accompagnement des gens du voyage 15 000 € Logement temporaire DDETSPP 22 000€ Lutte contre la précarité menstruelle DREETS 8 000 €	FIPD : présence active de proximité dans les quartiers et aux abords des écoles 10 000 € DDETSPP - SAMU Social 28 000€	DDETSPP Programme de réussite éducative 80 000 €
<b>Le Conseil départemental</b>	Marché ASLL 160 000 € Convention RSA 120 000 € Convention Gens du voyage 23 000€		
<b>La communauté d'agglomération</b>		Politique de la ville - Médiation par les pairs dans les écoles des QPV 6 000 €	Politique de la ville – place d'insertion 14 000 €
<b>La conférence des financeurs</b>		Réseau Fraternel 10 000€	
<b>La CAF</b>			Lieu d'Accueil Parents Enfants 9 500 €
<b>La Poste</b>		Médiation sociale pour les clientèles vulnérables 14 000 €	

Une augmentation des coûts de l'énergie, des biens alimentaires de base, des matières premières et un niveau général d'inflation supérieur à 6 % impacte de manière automatique les prévisions des dépenses de fonctionnement : hausse de **13,89%** des charges d'exploitation

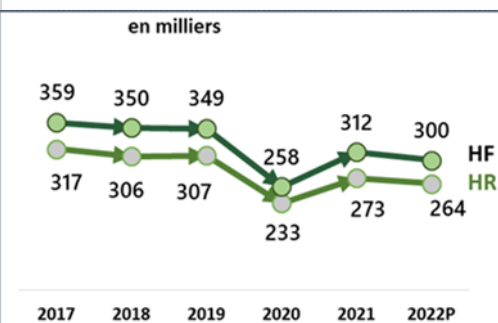
Impacts budgétaires 	Impacts budgétaires 
<p>Baisse de certains postes de dépenses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse des frais de publications en lien avec les campagnes de communication passées (-9 000€)</li> <li>• Dépenses imprévues (- 5 000€)</li> <li>• Versement aux organismes de formation (-2 000€)</li> </ul>	<p>Contexte inflationniste :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Électricité : +15%</li> <li>• Gaz :+327% (95 000€)</li> <li>• Eau : + 9%</li> <li>• Alimentation +18%</li> <li>• Carburant (+48%) et frais de mission(+9%)</li> <li>• Hausse de l'assurance statutaire du personnel (+25%)</li> </ul>
<p>Maintien des aides facultatives (160 000€) et du fonds d'action sociale auprès des agents (4 000€)</p>	<p>Recours aux prestations externes pour les repas de la crèche Mélodie face aux difficultés pour recruter un cuisinier (+31 000€) prévu pour 6 mois</p>
<p>Maintien des subventions aux associations (8 500€) : l'Escale et le Service d'écrivain public</p>	<p>Prestation médecine du travail avec le Centre de gestion 79 (4 jours d'intervention ) : + 3 000€</p>
<p>Poursuite des conventions de prestations (Ville de Niort, C.A.N...) : ressources humaines, régies, prestations maintenance et fluides crèche du Mûrier, RGPD* pour un montant de 293 000€</p>	<p>Hausse de la prévision de la subvention d'équilibre au budget SMAD de (+14% / budget projeté 2022 )</p>
<p>Renouvellement une mission service civique prévue sur le dispositif Réseau fraternel</p>	<p>Hausse des taux d'intérêts pour un emprunt indexé sur la hausse du taux du livret A Prévision de la mise en place d'une provision permettant d'anticiper les impayés (15% des créances supérieures à 2 ans)</p>

DEPENSES	BP 2022	BP 2023	%	RECETTES	BP 2022	BP 2023	%
011- Charges à caractère général	357 080	432 811	21,21%	Recettes usagers	530 000	491 500	-7,26%
012- Charges personnels	4 366 050	4 514 200	3,39%	Participation CAF, MSA...	1 942 000	1 997 500	2,86%
65- Autres charges	31 710	30 760	-3,00%	Remboursements frais personnels	10 000	10 000	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>4 754 840</b>	<b>4 977 771</b>	<b>4,69%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 482 000</b>	<b>2 499 000</b>	<b>0,68%</b>

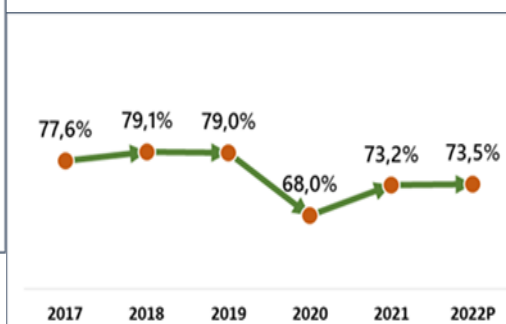
Répartition recettes secteur Petite enfance-PRE



HEURES REALISEES ET FACTUREES



TAUX DE FREQUENTATION DES EAJE collectifs



**Evolution des recettes : + 0,68%/BP 2022 (-8%/ projeté 2022)**

La projection des recettes prévisionnelles 2023 est une projection moyenne avec pour base le même nombre d'heures projeté en 2022, soit 300 heures. Il est à noter que la CAF a cette année encore compensé les fermetures d'établissements du fait du COVID et versé des aides Covid.

La baisse de fréquentation des établissements est une réalité qu'il conviendra d'analyser (changement de modes de vies, évolution des besoins...).

L'année 2023 est une année de transition pour le nouveau Contrat Enfance Jeunesse en lien avec le renouvellement de la Convention territoriale globale.

L'enjeu majeur reste de retrouver le niveau d'activité avant la crise sanitaire (349 000 h facturées).

Concernant les recettes usagers, un rééquilibrage a été fait entre la part usager et la part PSU qui correspond mieux à la réalité.

**Chap 011 : Charges à caractère général service Petite enfance( +20,21%)**

Les principaux impacts à la hausse :

- Le budget alimentation et prestations repas : +30 000€ % par rapport au budget 2022, Le budget alimentaire représente 25,6% des charges générales s'explique par la hausse de prix et le recours à un prestataire extérieur pour 2 structures
- Le budget fluides (eau, électricité, chauffage) : + 50 600€
- Poursuite de la convention de gestion avec la Ville de Niort ( prévision de 12 000€)

**Chap 65 : Autres charges**

Ce chapitre enregistre principalement les cotisations versées au CASC (estimation : 320€/agent)

Le reste à charge prévisionnel du secteur Petite enfance représente 2 478 771€

REUSSITE EDUCATIVE							
DEPENSES	BP 2022	BP 2023	%	RECETTES	BP 2022	BP 2023	%
011- Charges à caractère général	26 770	27 355	2,19%	Financement partenaires	80 000	80 000	0,00%
012- Charges personnels	58 115	58 500	0,66%				
65- Autres charges	310	320	3,23%				
<b>TOTAL</b>	<b>85 195</b>	<b>86 175</b>	<b>1,15%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>	<b>0,00%</b>

Le dispositif Réussite éducative est financé à hauteur de 93% par l'Etat. Il couvre les dépenses de personnels (1 agent et 8 vacataires) ainsi que les charges générales nécessaires au fonctionnement.

Le CCAS prend en charge les frais liés aux missions de 6 services civiques (indemnité de 111,35€ par jeune sur 8 mois soit 5 344€)



DEPENSES	BP 2022	BP 2023	%	RECETTES	BP 2022	BP 2023	%
011- Charges à caractère général	96 645	116 534	20,58%	Recettes usagers	3 500	3 500	0,00%
012- Charges personnels	1 503 100 €	1 528 500 €	1,69%	Financement partenaires	451 500	477 500	5,76%
65- Aides facultatives	160 000	160 000	0,00%				
65- Autres charges	18 020	18 320	1,66%				
<b>TOTAL</b>	<b>1 777 765</b>	<b>1 823 354</b>	<b>2,56%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>455 000</b>	<b>481 000</b>	<b>5,71%</b>

### **Chap 011- Charges à caractère général (+20,58%)**

- Hausse des charges essentiellement due à la hausse de l'énergie

### **Chap 012 : charges de personnels (+1,69%)**

- Stabilité des agents rémunérés sur le service ISA (30 agents) avec 2 départs en retraite et 2 départs en mobilité

### **Chap 65 – Autres charges**

- Aides facultatives : enveloppe de secours de 160 000€ + enveloppe de 15 000€ pour les interventions sous forme d'avances remboursables (dépenses d'investissement)
- Subventions aux associations le service d' Ecrivain public et l'Escale (8 500€)
- Cotisations CASC et RIA (9 820€)

**Recettes** : prévision d'une hausse de nos financements partenariaux de 5,71% correspond au nouveau marché ASLL (+32 000€)

Les recettes usagers correspondent au remboursement des loyers des logements d'urgence

PRESTATIONS	FINANCEURS	MONTANT (prévisions)
Convention RSA	CD 79	120 000
Convention Gens du Voyage	FSE CD 79 Etat (DDETSPP) CAN-HVS-Pays Mellois	100 000 23 000 15 000 1 500
Logements relais	Etat (DDETSPP)	22 000
Samu social	Etat (DDETSPP)	28 000
Marché ASLL	CD 79	160 000
Précarité menstruelle	Etat (DDETSPP)	451 500
<b>TOTAL</b>		<b>477 500</b>

Le reste à charge prévisionnel du secteur Intervention sociale représente 1 342 354€

DEPENSES	BP 2022	BP 2023	%	RECETTES	BP 2022	BP 2023	%
011- Charges à caractère général	25 075	24 550	-2,09%	Financement partenaires	37 000	40 000	8,11%
012- Charges personnels	321 550	326 700	1,60%				
65- Autres charges	2 500	2 560	2,40%				
<b>TOTAL</b>	<b>349 125</b>	<b>353 810</b>	<b>1,34%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 000</b>	<b>40 000</b>	<b>8,11%</b>

Depuis 2022, la mission Réseau fraternel et la médiation en milieu postal sont rattachés budgétairement au service médiation, L'équipe se compose de 8 agents et une mission service civique

Les financements sont évalués avec prudence et intègrent les financements du conseil départemental pour le réseau fraternel et ceux de la Poste pour l'accompagnement des personnes vulnérables en milieu postal.

Le reste à charge prévisionnel du service médiation représente 313 810€

PRESTATIONS	FINANCEURS	MONTANT (prévisions)
Veille préventive en milieu scolaire	Etat	10 000
Médiation par les pairs	CAN	6 000
Réseau fraternel	Conférence des financeurs	10 000
Aide personnes vulnérables	La Poste	14 000
<b>TOTAL</b>		<b>40 000</b>

DEPENSES	BP 2022	BP 2023	%	RECETTES	BP 2022	BP 2023	%
022- Dépenses imprévues	5 000		-100,00%	Financement partenaires	497 500	801 300	54,63%
011- Charges à caractère général	396 600	423 100	6,68%	Financement VDN	5 050 000	5 050 000	0,00%
012- Charges personnels	789 300	760 600	-3,64%	Remboursement frais personnels	10 000	9 400	314,00%
65- Autres charges	291 570	375 558	28,81%	Produits exceptionnels	2 000	2 000	0,00%
66- Charges financières	24 000	30 130	25,54%				
67- Charges exceptionnelles	10 000	4 000	-60,00%				
68- Dotation aux provisions	0	5 077	!				
023- Virement section inv	85 800	141 300	64,69%				
042- Opérations d'ordre	110 000	113 300	3,00%	042- Opérations d'ordre	60 500	125 300	107,11%
<b>TOTAL</b>	<b>1 712 270</b>	<b>1 853 065</b>	<b>8,22%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 620 000</b>	<b>5 988 000</b>	<b>6,55%</b>

**Hausse des charges :**

- Hausse des charges à caractère général correspondent essentiellement aux hausses de l'énergie (+33 700 € pour le gaz /BP 2022)
- Hausse des charges financières liée à l'indexation des taux sur l'évolution du livret A et les frais liés à la ligne de trésorerie
- Hausse des « autres charges » qui correspondent au versement de la subvention d'équilibre au budget SMAD (362 200€)
- Une masse salariale qui baisse de 3,64% : un poste de médecin à 20% était jusqu'en 2022 budgété en masse salariale (-30 000€)
- Baisse de la prévision des dépenses imprévues (- 5 000€)
- Création d'une ligne «dotation aux provision » : 15% créances douteuses de plus de 2 ans
- Maintien des versements des prestations RH (268 000€) et pour les prestations de régies bâtiment et espaces verts (16 000€) La prise en charge du poste RGPD à hauteur de 10% versée à la CAN (1000€) et convention de prestation de médecin avec le CDG 79 (3 000€)

**Les recettes englobent :**

- la subvention communale qui vient compléter les restes à charge de chaque secteur d'activité
- Le financement de 50% du poste de la mission Observatoire des solidarités (32 000€)
- Les crédits FIPHFP (8 000€)
- La reprise d'une provision de 2003 (50 000€)

Pour autant, cette année nous avons budgété un montant de 760 800€ pour nous permettre de dégager une capacité d'autofinancement nette positive.

Au moment du budget supplémentaire et de l'affectation des résultats, nous prévoyons si nécessaire, d'équilibrer le budget par l'utilisation d'une partie de nos excédents cumulés.

Le reste à charge du secteur représente (sans la subvention de la Ville de Niort) 1 675 865€

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	NATURE	MONTANT
Bâtiment CCAS	Etude thermique	26 500
Restauration pôle enfance	Etude création d'une cuisine centrale	19 000
Crèche Angélique	2ème phase aménagement jardin (barrières, cabanon, voiles d'ombrage, stores extérieurs)	50 000
Crèche Mûrier, Mélodie	Petits travaux dans les structures	15 000
Structures petite enfance	Enveloppe renouvellement équipements et mobilier	50 000
Crèche Mûrier	Solde du projet de construction	30 000
Véhicules	Renouvellement d'un véhicule	13 000
Tous secteurs	Achats et renouvellements SST, FIPHFP	14 700
	Informatique, logiciel	10 000
Logements relais	Renouvellement équipements	3 000
Avances remboursables		15 000
Emprunts	pôle enfance + bâtiment CCAS	129 500
Neutralisation amortissements		75 300
Reprise de provision		50 000
Equilibre recettes d'investissement		117 000
<b>TOTAL</b>		<b>618 000</b>